

LA VIE DE L'INSTITUT

Bulletin N° 1 de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne Française

CANNES (A.-M.)

Octobre 1947

N° 1

Ce premier numéro, plus spécialement d'information, est inséré dans *L'Educateur*. Les bulletins suivants, qui seront vraiment des organes de travail coopératif, ne seront servis strictement qu'aux collaborateurs de l'Institut.

Quels seront ces collaborateurs ?

Tous les membres de l'Enseignement Laïc, disent les statuts, qui auront versé une cotisation de 50 fr. Cette cotisation donne droit au service gratuit du bulletin de l'Institut.

Mais nous ne recherchons pas tant des cotisants passifs, dont nous n'avons que faire, que des travailleurs actifs auxquels nous allons réserver des avantages supplémentaires.

Les membres des diverses commissions de l'Institut recevront gratuitement le bulletin régulier des commissions auxquelles ils travaillent. De plus, ces travailleurs recevront le service gratuit des éditions auxquelles leurs commissions ont collaboré. Comme le service des fiches est délicat à établir puisque la plupart de ces fiches sont insérées dans *L'Educateur*, nous ferons purement et simplement le service gratuit des B.T. à tous les travailleurs. Pour ceux qui s'étaient déjà abonnés à ces publications, il sera fait un crédit de la somme versée.

Les membres de commissions de contrôle bénéficieront des mêmes avantages.

Mais ce service sera supprimé aux adhérents qui n'auront fourni aucun travail.

Versez donc au 115,03 votre cotisation annuelle de 50 fr. et collaborez à l'Institut, œuvre essentiellement coopérative.

Une carte d'adhérent sera délivrée dès réception de la cotisation.

Préparation des brochures B.T.

Nous en avons tout un lot sur le chantier : les unes sont prêtes à l'impression, d'autres sont au contrôle, d'autres sont en projet. Quelques-uns de ces titres, comme le vin et le lait notamment sont un délicat travail d'équipe.

C'est dire qu'il y a du travail pour tout le monde.

Regardez autour de vous ; mesurez vos possibilités, faites des sondages auprès des entreprises locales et faites-nous part de vos projets. Nous vous trouverons des collaborateurs.

Des droits d'auteur sont payés pour ces brochures.

Travaux en cours (plus ou moins avancés)

Histoire de l'impôt. La fortification. Les arènes romaines du Midi de la France. Travail de la corne. Fabrication du drap. Le palmier-dattier. Costume populaire français. Les stylos. Région du Souf. La baleine. Le blé. La Camargue. Cercles et futailles. Tonnerrie à Loriges. Les ciments. La coutellerie. Les canaux. La féculé. La forêt landaise. La banane. Les géants du Nord. L'huile. Les îles d'Hyères. La laine. Le liège. La mer, la côte. Les noix. L'osier. Les paniers. Papeterie. La pêche. Le pétrole. Les phares. Les carrières de pierre. Le porc. La potasse. La poterie. La préhistoire. Les primeurs. La résine. Le rhodoïd. Le riz. Les sabots. Le Soudan. Le trolleybus. Le verre. La vigne. Le lait. Le lin. La volaille. La houille blanche. La mine. L'astronomie. Le matériel de guerre. Le village kabile. Histoire de l'écriture.

Projets proposés

Le sorgho. Le cognac. Le marc de pommes de terre. L'optique (usine). Tannerie et ganterie. Dentelle. Chasse à courre. Barrage. Vers à soie. Le bois (industrie). Le maïs. Guerre de religion. Calamités au moyen âge. Vie locale au moyen âge. Anciennes mesures. Etangs des Dombes. Chasse à la hutte. Coupe des roseaux. La batterave à sucre. Le camp de César. Un village gallo-romain. Distillerie. Faucardage des rivières. Pain d'épice. Moutarde. Confiturerie. Tuberculose. Châtaignier.

Commissions de Travail de l'Institut

1. Plan de travail. — 2. Ecoles Maternelles. — 3. Ecoles Classe unique. — 4. Ecoles Ville. — 5. Classes à faible effectif. — 6. Cours complémentaires. — 7. 6^e nouvelle, 2^e degré. — 8. Enseignement technique. — 9. Education populaire. — 10. Maisons d'enfants. — 11. Psychologie. — 12. Mouvements d'enfants. — 13. Examens, tests, orientation. — 14. Coopérative scolaire. — 15. Construction scolaire mobilier. — 16. Matériel scolaire. — 17. Jardinage élevage culture. — 18. Fichier calcul général. — 19. Fichier Scolaire Coopératif. — 20. Fichier Auto-Correctif. — 21. B.T. — 22. Lectures pour enfants. — 23. Livres d'enfants. — 24. Sciences. — 25. Histoire. — 26. Géographie. — 27. Musique poésie. — 28. Gymnastique rythmique. — 29. Photographie films fixes. — 30. Cinéma. — 31. Disques. — 32. Radio. — 33. Enfantsines. — 34. Théâtre Guignol. — 35. Pays bilingues. — 36. Inspecteurs primaires. — 37. Monographie. — 38. Classe de perfectionnement.

Réunion pédagogique des principaux collaborateurs pédagogiques de l'Institut

La cherté des transports ne nous a pas permis d'organiser, comme l'an dernier, une grande réunion de travail à Cannes.

Nous avons convoqué à Paris, le 8 septembre, les principaux membres voisins de la région parisienne. D'autres camarades de la zone nord ont passé des journées fructueuses à Cannes. L'Institut peut démarrer avec du travail et des directives dont notre revue bénéficiera sans réserve.

Stage de l'Ecole Moderne à Cannes, fin juillet

Le succès de nos stages à Cannes va croissant. Près de 300 inscriptions, cette année. Plus de 200 présents, venus de presque tous les départements français, de l'Algérie, de la Tunisie, du Luxembourg, avec une forte délégation de camarades suisses enthousiastes, la visite de camarades tchécoslovaques, suédois, espagnols. Ce fut, un soir, une inoubliable et reconfortante soirée internationale, ce qui promet.

La place nous manque en ce début d'année pour faire un compte rendu détaillé de ce beau stage. Disons que, grâce à la Municipalité de Cannes, qui avait mis à notre disposition sa cuisine de la Caisse des Ecoles, les stagiaires ont vécu en popote coopérative, et à leur satisfaction, pour environ 120 fr. par jour — chiffre record pour Cannes — que j'ai vu moi-même les comptes des camarades responsables, qui sont parfaitement en règle; que les travaux et les conférences ont eu lieu dans les vastes locaux de l'Ecole Montfleury, que le Directeur, notre ami Buasso, que nous remercions cordialement, avait mis totalement à notre disposition; que l'abondance du matériel a permis une initiation maximum; que l'atmosphère était parfaite et telle que nous pouvions la désirer.

Ceux qui sont passés à Cannes cette année, comme ceux qui les ont précédés dans nos stages, sont définitivement dans notre ronde coopérative et s'ajouteront au noyau actif et inébranlable de notre mouvement.

**

Nos camarades Suisses rêvent d'un cours semblable franco-suisse pour les vacances 1948, quelque part en Suisse. Laissons-les essayer de réaliser leur rêve.

**

Conseil d'administration et Assemblée pédagogique de Paris

Le Conseil d'Administration de la C.E.L. s'est réuni à Paris le 7 septembre, sous la présidence de notre ami Alziary. Tous les membres étaient présents ou excusés. Le C.A. a examiné attentivement toute la vie de la C.E.L. et a notamment mis au point l'accord commercial définitif avec Sudel qui fera la vente de notre matériel et de nos éditions et servira de dépôt de la C.E.L. pour la région parisienne. Les membres de la C.E.L. de cette région peuvent donc s'adresser directement à Sudel qui leur livrera notamment papier et carton.

Afin de normaliser nos relations commerciales avec Sudel, nous avons dû reconsidérer nos tarifs. Les conditions actuelles du marché et les charges administratives de la C.E.L. nous ont obligés à prévoir une hausse générale de 10 % environ.

La hausse sur les prix de notre tarif sera, à partir de ce jour, de 20 % environ. Mais cette hausse sera partiellement compensée par une remise uniforme de 10 % que nous ferons à tous nos adhérents — ce qui réduira la hausse à 10 % pour nos adhérents.

Le système des remises supplémentaires pour avances et dépôts, et qui a fait ses preuves, reste inchangé. Ce qui veut dire qu'un coopérateur peut, sur les prix du nouveau tarif, avoir une remise de 20, 25 et même 30 %, ce qui corrige presque totalement notre hausse pour les bons coopérateurs.

Pour les articles qui ne sont pas de notre fonds : nardigraphes, appareils de projection, etc., et que nous devons vendre au prix marqué, nous n'appliquerons aucune des dispositions ci-dessus. Nous procéderons coopérativement comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour. Nous partagerons la remise dont nous bénéficions, ce qui vaudra aux acheteurs 7,5 % pour les articles où nous avons 15 %; 15 % pour ceux qui nous donnent du 30 %.

**

SUR UNE VOIE STRICTEMENT COOPÉRATIVE

L'effort que nous avons fait sur cette voie nous a valu une faveur nouvelle de tous nos adhérents. Nous continuerons. Notez bien que lorsque nous aurons fait jusqu'à 30 % de remise aux bons coopérateurs, il ne nous reste plus qu'une marge réduite pour frais généraux et que nous sommes là à l'extrême limite.

Pourquoi, nous ont dit les stagiaires, ne pas pousser plus loin l'expérience ? Pourquoi, par exemple, ne pas acheter en commun la fondeuse gros corps dont la C.E.L. aurait besoin pour harmoniser ses livraisons ?

Parfaitement, et voici les propositions que nous faisons :

Les marges bénéficiaires très réduites que nous pratiquons ne nous permettent pas de disposer des 800.000 frs nécessaires pour l'achat de cette fondeuse.

Si 3.000 adhérents nous faisaient, pour cette fondeuse, une avance de 300 frs, nous aurions les 900.000 frs nécessaires. Comme, avec cette fondeuse, nous aurons immédiatement un prix de revient très réduit, nous pouvons donner à ces 3.000 camarades la garantie suivante : Ce versement de 300 fr. vous donnera droit à une remise de 600 fr. sur les achats de polices monotypes (de n'importe quel corps) que vous ferez à la C.E.L. à raison de 10 % sur chaque commande. C'est-à-dire que, sur toutes vos commandes de caractères monotypes, on vous fera une remise supplémentaire de 10 % (qui peut porter votre remise à 40 %) jusqu'à ce que vous ayez récupéré 600 fr.

Nous précisons bien que ce remboursement à 300 % qui semble illicite, est justifié par les avantages considérables de la monotype. Nous produirons à quelques 50 fr. ce qui nous coûte aujourd'hui 250 fr, il y a donc de la marge. L'expérience de notre fondeuse actuelle nous permet de vous donner l'assurance que l'opération proposée est une excellente affaire pour les coopérateurs et pour la coopérative.

Ne versez aucun fonds pour l'instant, mais renvoyez-nous l'engagement ci-dessous. Nous ferons l'appel de fonds en temps voulu. (On peut avancer 600 ou 900 fr. dans les mêmes conditions.)

.....
 Je soussigné :
 (nom et adresse)
 me déclare prêt à faire une avance de :
 pour achat de la fondeuse.
 (Dater et signer.)

.....
 Et si cette opération réussit, et elle réussira, nous en ferons d'autres sur les mêmes bases.

Camarades intéressés, répondez immédiatement.

C. F.

GROUPE DE SAVOIE

Les collègues du département qui publient un journal sont priés d'envoyer leur nom et leur adresse ainsi que le titre de leur journal à Mme Fournier, institutrice, Pont de Beauvoisin (Savoie), en vue de l'édition d'une *Gerbe départementale*.

A noter que la correspondante départementale est Mlle Julien, directrice école de filles, Pont de Beauvoisin (Savoie).

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DE STRASBOURG

Les journées pédagogiques de Strasbourg, organisées par le *Cercle d'Etudes de l'Enfant et de l'Adolescent* ont eu lieu cette année les 5 et 6 juillet, sous la présidence de M. le Recteur Hubert, et ont réuni plus de 1.500 participants.

Au programme de la première journée d'étude figuraient notamment des conférences par le professeur Klein, de la Faculté de Médecine, sur *la biotypologie dans l'étude de l'adolescence* ; de M. Cousinet, chargé du Cours de pédagogie à la Sorbonne, sur *la méthode de travail libre par groupes* ; et de Mme Brunet, professeur agrégée au Lycée de Lyon, sur *l'expérience des 6^e et des 5^e nouvelles*. La deuxième journée consacrée à Oberlin, ancêtre de l'Ecole maternelle française, s'est déroulée dans les Vosges, au Ban de la Roche, où le grand pédagogue alsacien accomplit son œuvre d'éducation.

Pour tous renseignements concernant le Cercle d'Etudes de l'Enfant et de l'Adolescent (conditions d'adhésion, service du bulletin), s'adresser à Cercle d'Etudes de l'Enfant et de l'Adolescent, 1, rue Goethe, Strasbourg.

GROUPE C.E.L. COTES-DU-NORD

Compte rendu de l'exposition de travaux d'élèves du 3 juillet 1947 Salle du Foyer Laïc, à Saint-Brieuc

Cette exposition fut réalisée à l'occasion de l'Assemblée générale du Syndicat des Instituteurs.

Sur les murs de la salle, nous avons affiché sur des panneaux de 1 m. x 1 m. 50 nos réalisations dans les domaines scolaires : français, histoire et géographie locales, dessins libres et linos, enquêtes diverses, correspondance et échanges interscolaires.

Sur des tables : brochures diverses, B.T. et matériel et éditions C.E.L. à peu près au complet.

Une centaine de collègues s'est intéressée à notre travail. Notre but immédiat était surtout de le faire connaître et apprécier. Ensuite, petit à petit, nous ferons des adeptes, surtout parmi les jeunes.

L'Administration (en l'occurrence l'I.A.) aurait voulu que cette exposition fut officielle et placée sous le signe de la quinzaine de l'Ecole Laïque. Nous verrons ce qu'il y aura lieu de faire dans ce sens à l'avenir.

NICOL et LE FUR.

ECHANGES

INTERSCOLAIRES NATIONAUX

1° Camarades et écoles qui avez rempli et envoyé à Alziary la fiche de correspondance du N° 19-20 de « l'Éducateur », vous allez recevoir incessamment les listes d'équipe ainsi qu'un règlement sévère des échanges.

Si cet envoi tarde quelque peu dans certains cas, ne vous impatientez pas. L'établissement de certaines équipes est parfois laborieux, mais nous ferons au mieux.

2° Si vous n'avez pas encore fait le nécessaire, remplissez sans faute la fiche encartée dans le présent N°. Inscrivez-vous pour une équipe de huit classes. Nous vous engageons à demander une classe correspondante journalière avec laquelle vous serez en liaison intime selon les instructions qui vous seront données séparément.

Prière de joindre une enveloppe timbrée à votre fiche.

3 Le prochain N° donnera toutes indications pour la correspondance interscolaire.

CORRESPONDANCES INTERSCOLAIRES

Voici quelques indications de départ.

Chacun conserve les correspondants antérieurs : qu'ils soient journaliers ou ordinaires. La rentrée n'appelle donc pas forcément le renouvellement des correspondances. Si vous jugez nécessaire de ne plus entretenir certains échanges, vous en avertissez personnellement les intéressés ; et si vous vous trouvez ainsi insuffisamment pourvu, vous faites appel à nos services ; alors, comme les nouveaux adhérents, faites une demande à l'aide de la formule spéciale.

Toutes les demandes reçues depuis janvier 1947 sont prises en considération ; elles ont été classées ; inutile d'en faire de nouvelles ; on risquerait des affectations doubles.

Les classes de type spécial telles que Cours complémentaires, Sixièmes nouvelles, Plein air, Classes de perfectionnement ne seront pas intégrées dans une équipe selon le mode habituel. La liste de ces correspondants sera communiquée aux intéressés, et chacun choisira, s'entendra à son gré... spécial. Le nombre réduit permet cette entente particulière.

Baucoup de demandes pour la mer ou la montagne ne recevront pas satisfaction. Les disponibilités sont notoirement insuffisantes ; de même pour le Midi méditerranéen et les colonies. Il y aurait peut-être quelque chose à organiser en ce qui concerne l'Afrique du Nord :

avis en sera donné dans *L'Éducateur*.

Déclarez légalement votre journal et affranchissez-le alors aux tarifs des périodiques.

Faites-en le service, pour le contrôle, à la C.E.L. et à Alziary.

ECHANGE D'ELEVES

Pendant l'année scolaire 1946-47, les élèves de la première classe géminée correspondent avec leurs camarades de Regniowez (Ardennes). En plus des échanges imprimés, tous les quinze jours, des lettres partent, d'autres arrivent, des photos sont échangées. Le rythme prévu au début n'est guère respecté ; la fréquence des envois augmente naturellement... C'est la joie déjà décrite : rédiger de vraies lettres qui appellent des réponses.

Au début de juin, la question du voyage prévu pour la fin d'année se pose très aiguë... nos projets antérieurs étant brusquement réduits à néant. Et une idée se présente : Regniowez.

Elle suscite un tel enthousiasme qu'un groupe de filles crée une chanson de circonstance : « Quand nous irons à Regniowez... ». Toutes les difficultés matérielles sont résolues et quelques rares parents hésitants amenés à composition.

Que de souvenirs accumulés, que d'histoires à raconter au retour : ces incidents qui restent gravés dans la mémoire et instruisent sans que l'on s'en doute. Les enfants de Regniowez ont expliqué leur village de plateau, très froid en hiver, etc... Au voyage retour, mes élèves mettaient leur point d'honneur à parler de ce que ne connaissaient pas leurs camarades : les collines, la rivière, le canal des Ardennes, etc... Nous, les instituteurs, n'avions qu'à écouter pour rectifier, oh ! bien rarement, le détail trop flou.

L'accueil de la population fut, de part et d'autre, infiniment sympathique et j'ai surpris quelques vieux, heureux, à nos feux de camp, de fredonner avec les gosses les vieilles chansons françaises.

A noter aussi qu'avec l'autorisation des autorités officielles, cet échange s'est pratiqué avant les vacances dans la première quinzaine de juillet.

DORIOT, instituteur,
Hannogne-Saint-Martin (Ardennes).

FICHES ENCARTÉES

Exceptionnellement, nous avons imprimé au dos de quelques fiches notre tarif du 1^{er} octobre. Mais, à l'avenir, nos fiches seront toujours vierges au verso pour collage.